N.° 10.

L'académie m'a chargé d'examiner un mémoire qui a pour titre, mémoire dans lequel on fait connoître une nouvelle méthode de détruire les caries, en même tems qu'on démontre l'insuffisance et le danger des moyens employés jusqu'à présent, et qui lui a été présenté par mons. moreau médecin et chirurgien à bar le duc. Je la prie de vouloir bien être attentive au compte que je vais avoir l'honneur de lui rendre, car ce mémoire très bien écrit et dont la doctrine et les faits sont exposés avec méthode, mérite d'être adopté avec les plus grands éloges, ou rejetté avec indignation. l'académie doit donc peser tous les points de ce rapport afin que le jugement qu'elle croira devoir en porter, favorable ou contraire, ne la compromette point.

La méthode que mons. moreau propose, consiste à mettre l'os ou la portion d'os carié à découvert, à l'enlever avec le ciseau, la gouge ou la scie, et à rapprocher les tégumens que l'on a eu soin de conserver, afin d'en obtenir une prompte consolidation. Il s'étaye de ~~quelques~~ faits qu'il a communiqués en différens tems à l'académie, et de quelques autres qui sont connus de toutes les personnes instruites. Le premier est une opération ~~faite~~ pratiquée le 14 avril 1782 ~~au~~ sur le nommé Lesage laboureur, pour le délivrer d'une carie qui occupoit le genou, opération semblable à celle qui

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE
ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE
ARC 61 n° 23

a été faite par mr Park chir. anglois dont l'ouvrage n'a été traduit en françois qu'en 1784, et celle que mr moreau a ~~pratiquée~~ mis en usage le 27 juin 1786 sur une femme qui sans doute avoit la tête de l'humerus cariée, et à qui il a fait l'extirpation de cette partie à la manière de mr White et de plusieurs autres chirurgiens anglois. Il a aussi pratiqué une amputation de cuisse suivant le procédé de monsr alanson dont le succès a été tel que huit jours après, il n'y avoit à réunir du lambeau que les endroits par où avoient passé les fils qui lioient les vaisseaux qui pour lors étoient tombés; et qu'au bout de trois semaines la cicatrice étoit complette. Cette opération est du 24 7bre 1788. Les autres faits allégués par mr moreau comme preuves de la réussite que l'on doit attendre de sa méthode, sont les succès qu'on obtient et que lui même a obtenus en opérant sur les articulations, ceux qui suivent l'extraction de portions d'os plus ou moins considérables dans les fractures compliquées, et ceux que procure la résection des parties d'os sorties des membres dans ces sortes de fractures avec plaie. Sans doute, il est inutile de faire observer à la compagnie que les opérations dont il s'agit ne se présentent pas fort fréquemment, et que les cures que l'on obtient par leur moyen sont longues et traversées d'accidens plus ou moins graves, au lieu que dans les cas où monsr moreau a été conduit par analogie à en ~~pratiquer~~ faire de semblables, la question a été prompte

et sans accidens. Ces cas sont au nombre de six, et comme il n'y en a aucun qui n'offre de singularité frappante, je dois en rappeller les principales circonstances.

Il y a environ dix huit ans que M. Moreau vit un enfant agé de 14 qui avoit une partie de la table externe du coronal au dessus de l'orbite emportée par un coup qu'il s'etoit donné en tombant de fort haut sur une pierre angulaire. Les inégalités qui restoient au coronal furent emportées avec le ciseau, et le lambeau de chairs réappliqué. La plaie a guéri comme si elle eut été simple.

Il opéra en 1781 ~~M. Moreau~~ un jeune homme qui depuis plusieurs années avoit une tumeur ulcerée à la partie interne du tibia dont elle occupoit la partie moyenne. Cette tumeur etoit formée par une exostose qui fut emportée ainsi que ce qu'il y avoit d'altéré au tibia. Les chairs qui avoient été ménagées furent réappliquées sur la surface de l'os, et le malade fut guéri en trois semaines. On observe qu'il l'auroit été beaucoup plutôt sans un événement qui lui survint.

Ce qu'il y a ici, rien ne cause d'étonnement que la facilité avec laquelle les tégumens se sont collés aux os, et la promptitude de la guérison. mais on a peine à s'en défendre en lisant l'observation qui suit. un enfant agé de dix ans avoit plusieurs ulcères à la jambe droite à la suite de tumeurs qui lui étoient survenues cinq à six mois avant. Il se formoit souvent de nouveaux dépôts, et M. Moreau

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE
ACADEMIE ROYALE DE CHIRURGIE C^n N

reconnut aisément que la maladie venoit d'une altération considérable qui occupoit une grande partie du tibia. Les tégumens et les muscles ayant été disséqués et séparés pour mettre le mal à découvert dans toute son étendue, on vit qu'il s'étoit formé une sorte de dissolution de la partie compacte de l'os, qui avoit donné lieu à des excavations en forme de gouttières, remplies d'une substance mucilagineuse presque semblable à de la gelée de viande, et au fond desquelles il se trouvoit des points rougeâtres et des aspé-rités. Deux de ces gouttières étoient plus remarquables que les autres. L'une commençoit à la crête du tibia, vers le milieu de l'os, s'alongeoit le long de la face interne, en traversoit la face postérieure, jusqu'à l'angle externe; l'autre commençoit cinq à six lignes au dessous de la tubérosité du tibia du côté de la face interne de cet os, et se continuoit de bas en haut et de devant en arrière dans la substance spongieuse, de la profondeur d'environ douze lignes. Lorsque [illegible] morceau eut emporté tout ce qui étoit altéré, la tubérosité du tibia qui donne attache au ligament de la rotule, se trouva comme en l'air, et éloignée du reste de l'os de cinq à six lignes. Cette opération faite, les tégumens et les chairs furent remis en place, et la plaie fut pansée avec beaucoup de simplicité. En trois semaines la languette osseuse étoit recollée et la plaie qui l'avoisinoit, cicatrisée; mais il a fallu trois mois pour que la guérison

fut inutilement essayé, parce qu'il y avoit des pièces d'os qui n'étoient pas con-
-vertes de chairs et des instruments pour que la cicatrice s'avançât au dessus.

J'avoue que j'ai peine à concevoir comment il a été possible d'enlever la carie
qui de la face interne de l'os, s'étendoit à la postérieure jusqu'à son angle ex-
-terne. il a fallu diviser les chairs qui tiennent à cette portion du tibia, dans une bien
grande étendue. comment s'est on mis en garde contre l'hémorragie à laquelle l'ouver-
-ture de l'artère tibiale postérieure pouvoit donner lieu? comment à une aussi grande
profondeur a t'on pu s'assurer que la carie étoit détruite, et que l'on étoit parvenu
à la partie saine de l'os? comment enfin les vides qu'on a été obligé de faire ont-
-ils pu être remplis des sucs qui devoient régénérer des chairs et de l'os, et n'ont ils
pas donné lieu à des abcès qui aient troublé la cure?

Le fait ~~que~~ que je vais rappeller ~~[illegible]~~ à l'académie est encore
plus extraordinaire. Un enfant agé de onze ans avoit été blessé au pied droit
par un corps contondant. il étoit survenu des accidens graves. six semaines après, le
pied et la jambe étoient fort tuméfiés. Le pied avoit à son bord externe vis à vis la
tubérosité une plaie ronde, large comme un écu de six livres dont les bords étoient
mollis et douloureux, et qui rendoit un pus de mauvais caractère. vis à vis l'in-
-tervalle que laissent le troisième et le quatrième os du métatarse, il y avoit

une plaie longitudinale qui l'avoit été faite quelque jours avant, à l'occasion d'un dépôt. Les os correspondans étoient cariés. Il se forme un autre dépôt vers la partie interne du pied. Mr Moreau ne fut pas effrayé de la grandeur du désordre, et dans la confiance où il étoit d'y remédier, il opéra de la manière suivante. Il fit une incision du côté externe du pied depuis les trois quarts supérieurs du cinquième os du métatarse jusqu'au dessus de l'apophyse antérieure du calcanéum, en passant par l'ulcère qui se trouvoit en cette partie. L'incision longitudinale qui avoit été faite sur le coup du pied étant suffisante, il en fit une transversalement qui traversoit de la première à l'extrémité antérieure de cette, en coupant tout jusqu'aux os. Le lambeau fut disséqué de dessus leur surface, et fut contenu avec une bandelette contre la partie inférieure de la jambe. Le cuboïde entier, presque toute la base du quatrième et du cinquième os du métatarse, et la face externe du troisième os cunéiforme étoient rongés par la carie. Mr Moreau emporta le tout avec la gouge, en ménageant le tendon du grand péronier. Cela fait le lambeau fut réappliqué et la plaie fut pansée de la manière la plus simple. Il survint quelques accidens qui se dissipèrent avec facilité. Cette énorme opération avoit été faite le 19 Xbre 1785. Le 11 janvier suivant, vingt trois jours après, Mr Moreau qui avoit été obligé de confier son malade aux soins de Mr Balthazar son confrère, à raison de l'éloignement et de la difficulté du chemin, trouva ce

enfance polissonnant avec ses camarades hors de la maison de son père. Ses plaies étoient promptement cicatrisées. M. Moreau compare à cette occasion la conduite qu'il a tenue avec celle qui est recommandée par les meilleurs praticiens, et il examine ce qui seroit arrivé aux malades de sa seconde et troisième observation et à ceux s'ils eussent été traités en conséquence des principes reçus. Sa méthode lui paroit applicable à tous les cas, et même à la tête du fémur, si elle étoit attaquée de carie.

Il me paroit moins heureux dans le jugement qu'il porte du cinquième des faits que contient son mémoire. Un homme s'étoit fait à la jambe droite une des fractures les plus considérables qu'il soit possible de rencontrer. Dix mois après monsr Moreau fut obligé d'ouvrir le tibia à la face interne et à la face externe pour pouvoir enlever une pièce de cet os longue de trois pouces au moins, qui étoit entièrement détachée, et qui se trouvoit enclavée. L'académie doit avoir cette pièce. Il semble que ce doit être un sequestre auquel la fracture peut avoir donné lieu, et que monsr Moreau paroit avoir méconnu.

La surprise que doivent causer des opérations aussi insolites sera vraisemblablement la même, lorsque l'académie apprendra le récit de celle que M. Moreau a fait faire à son sixième malade. C'étoit un vieillard octogénaire que plusieurs personnes avoient traité inutilement d'une carie de quatre pouces d'étendue à la

partie moyenne du tibia. Le mal mis à découvert mr moreau fit scier l'os immediatement

au dessus et au dessous de la carie. il ne dit pas quel fut le procedé employé pour le dépouiller

de toutes les chairs qui l'embrassoient, et pour le scier sans blesser les chairs. il regarde appa-

-remment ce détail comme peu digne de l'attention de l'académie; le vieillard a guéri en

quatre mois et le [illegible] quatre ans.

Tels sont les faits que monsr moreau rapporte à l'appui de sa doctrine. il les croit suffi-

sans pour accréditer le procédé dont il a fait usage et qu'il croit également efficace contre

toute espèce de carie quelle qu'en soit la cause, et sans qu'il soit nécessaire d'attaquer cette

cause quand elle tient au vice des humeurs.

J'ai l'honneur de déclarer à la Compagnie que je ne me sens pas en état de pro-

-noncer sur ce qu'on vient d'entendre. si monsr moreau n'a rien exagéré, c'est un des

Chirurgiens les plus habiles et les plus hardis. son mémoire est une des productions les plus

neuves et les plus intéressantes qui ayent paru depuis longtems, et l'académie doit s'honorer de

l'insérer en entier parmi les siens et d'adopter l'auteur au nombre de ses associés. mais

je crois qu'il est de sa sagesse et de sa prudence de nommer d'autres commissaires qui

éclaircissent si les doutes qui s'élèvent malgré moi dans mon esprit sont bien ou mal

fondés. En l'académie Royale de Chirurgie ce 7 xbre 1784

Sabatier